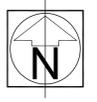


DEPARTEMENT DE LA DROME Commune de LE POËT-LAVAL		ARCHITECTURURBANISME agence Robert Trépoüart 74 chemin de l'indennement 09450 Saint Cyr au mont d'or tél : 04.37.24.01.26 e-mail : archurban@wanadoo.fr
00	PLAN LOCAL D'URBANISME	ZONAGE Echelle : 1/10.000ème JUN 2013
00		
01		

Le Droit de Préhension Urbain a été adopté par délibération du 19 juin 2013 sur toutes les zones U et AU



Vu pour rester annexé à la délibération du conseil municipal du 19 juin 2013

LEGENDE
ZONES URBAINES

- Centre
- UAa : Village ancien
- Quartiers équipés à vocation résidentielle
- Quartiers équipés à vocation industrielle

ZONES D'URBANISATION FUTURES

- Zone d'urbanisation future
- Zone d'urbanisation future règlement conditionnel
- Zone de sports et de loisirs

ZONES NATURELLES

- Zone agricole
- Zone naturelle protégée
Na : secteur dans le site inscrit

EMPLACEMENTS RESERVES

- Emplacement réservé pour équipement
- Emplacement réservé pour voirie
Largeur de plateforme

RENSEIGNEMENTS DIVERS

- Espace boisé classé ou espace à boisier
- Espace boisé non classé (Art. L 123.1.7. du CU)
- Marge de reculement des constructions
- Zone inondable
- Site inscrit
- Secteur soumis à un aléa moyen localement élevé de feu de forêt

DEPARTEMENT DE LA DROME

Commune de LE POËT-LAVAL

PLAN LOCAL D'URBANISME

AGENCE ARCHITECTURE URBANISME
Hubert
Hubert
74 chemin de l'Indemne
09450 Saint-Cyr-au-Mont-d'Or
Tel. : 04 37 24 01 26
e-mail : archiurb@wanadoo.fr

AU

ZONAGE Vallée du Jabron

Echelle : 1/5.000ème

JUIN 2013

vu pour rester annexé à la délibération du conseil municipal du 19 juin 2013

Le Droit de Prémption Urbain a été adopté par délibération du 19 juin 2013 sur toutes les zones U et AU



LEGENDE ZONES URBAINES

- UA Centre
- UAa : Village ancien
- UB Quartiers équipés à vocation résidentielle
- UBa : Secteur dans le site inscrit
- UBi Quartiers équipés à vocation industrielle

ZONES D'URBANISATION FUTURES

- AU Zone d'urbanisation future
- AUa Zone d'urbanisation future règlement conditionnel
- NL Zone de sports et de loisirs

ZONES NATURELLES

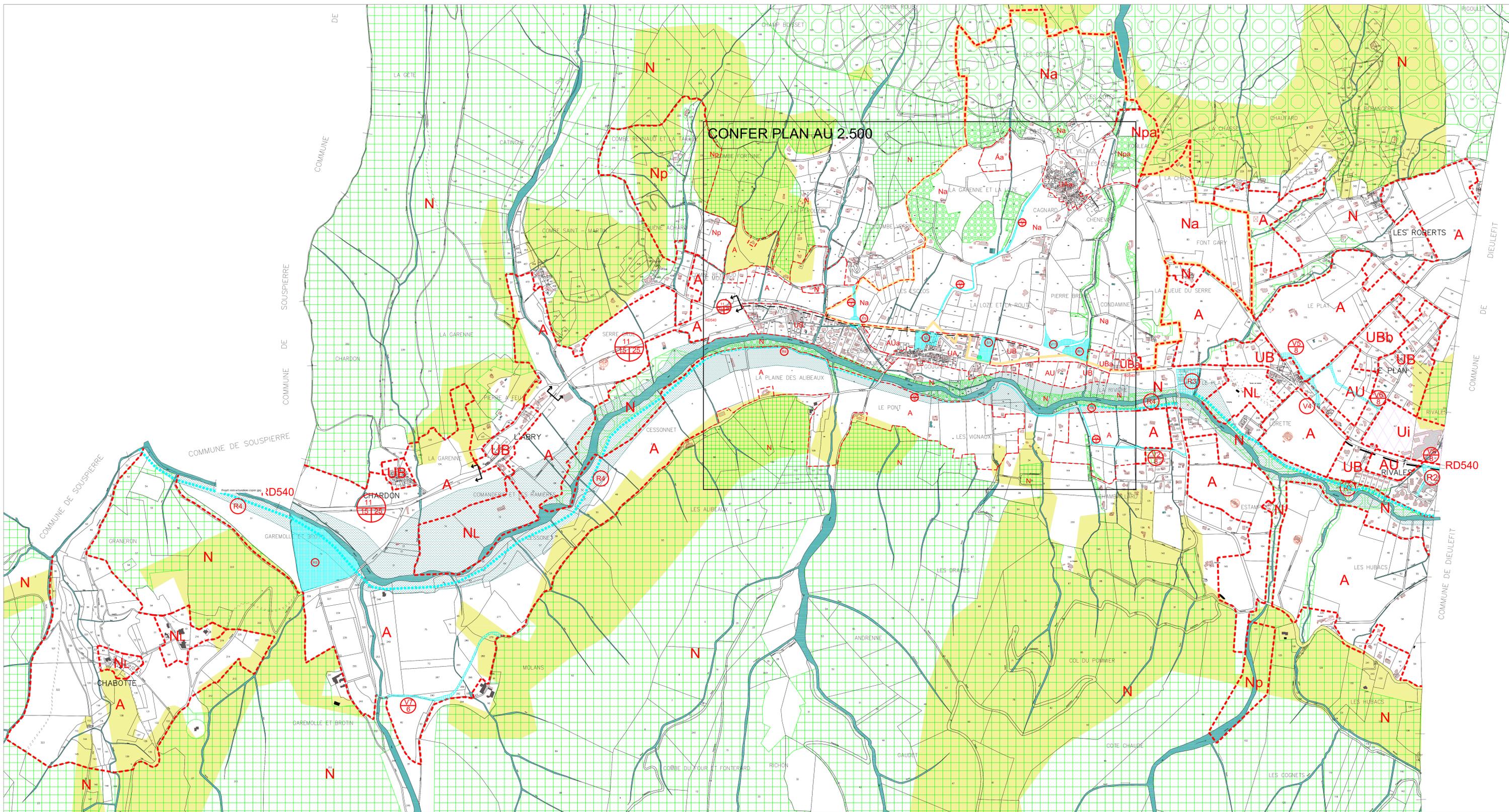
- A Zone agricole
- N Zone naturelle protégée
- Na : secteur dans le site inscrit
- Npa : protection captage dans le site inscrit

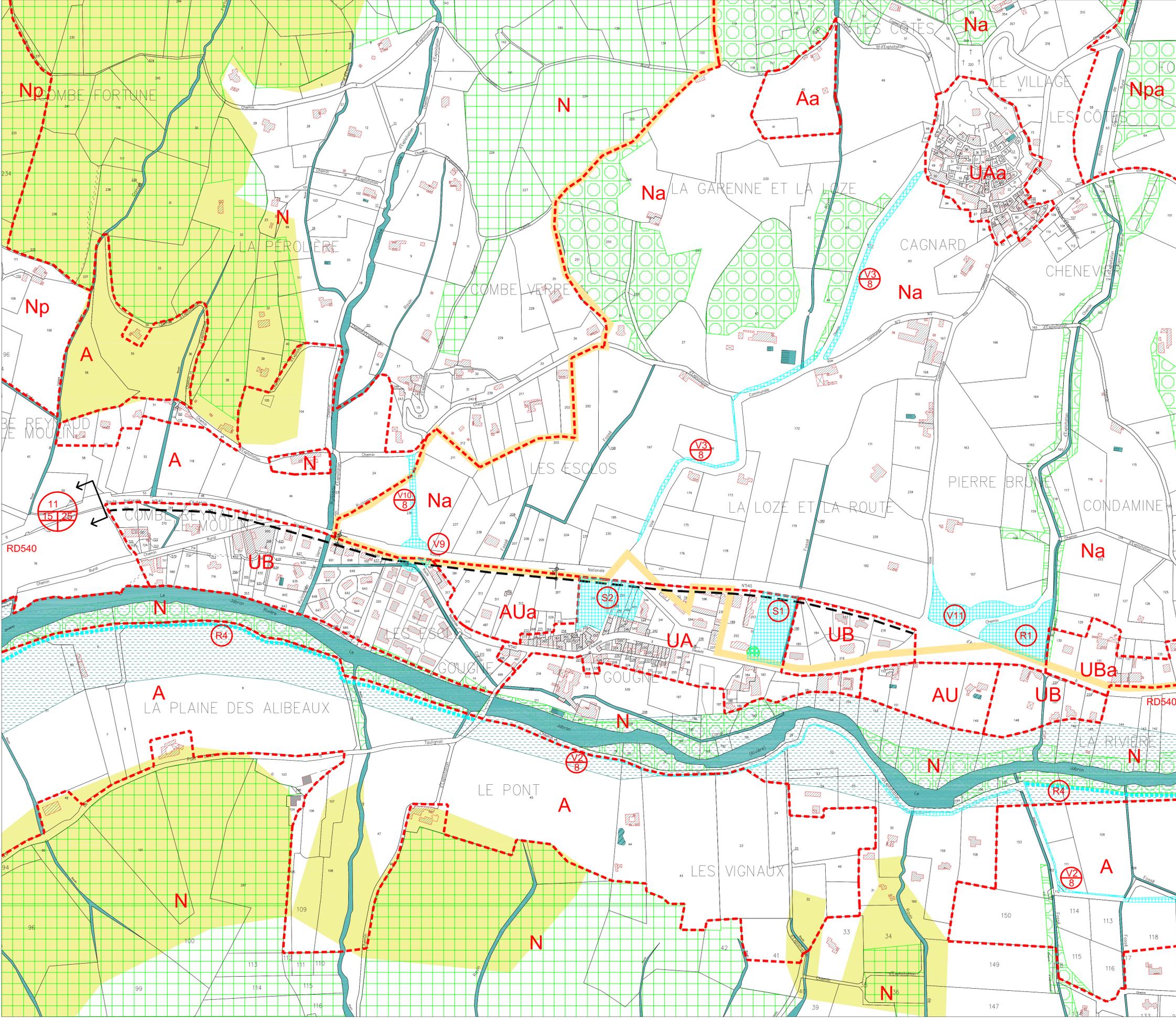
EMPLACEMENTS RESERVES

- R1 Emplacement réservé pour équipement
- R2 Emplacement réservé pour voirie
- R3 Largeur de plateforme

RENSEIGNEMENTS DIVERS

- Espace boisé classé ou espace à boisier
- Espace boisé non classé (Art. L 123.1.7. du CU)
- Marge de reculement des constructions
- Art. L 123.3.1. du CU
- Zone inondable
- Site inscrit
- Secteur soumis à un aléa moyen localement élevé de feu de forêt
- Largueur de plate forme
- Habitations
- Marge de recul par rapport à l'axe





DEPARTEMENT DE LA DROME

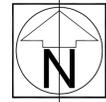
Commune de **LE POËT-LAVAL**

03 PLAN LOCAL D'URBANISME

ARCHITECTUREURBANISME
agence Hubert thiebaut
74 chemin de l'Indemnerie
69450 Saint Cyr au mont d'or
tel. : 04.37.24.01.26
e-mail : archiurba@wanadoo.fr

AU

ZONAGE LE VILLAGE -GOUGNE
Echelle : 1/2.500ème
JUIN 2013



Le Droit de Préemption Urbain a été adopté par délibération du 19 juin 2013 sur toutes les zones U et AU

Vu pour rester annexé à la délibération du conseil municipal du 19 juin 2013

LEGENDE ZONES URBAINES

- UA Centre
UAa : Village ancien
- UB Quartiers équipés à vocation résidentielle
UBa : Secteur dans le site inscrit
- UI Quartiers équipés à vocation industrielle

ZONES D'URBANISATION FUTURES

- AU Zone d'urbanisation future
- AUa Zone d'urbanisation future règlement conditionnel
- NL Zone de sports et de loisirs

ZONES NATURELLES

- A Zone agricole
Aa : Secteur dans le site inscrit
- N Zone naturelle protégée
Na : secteur dans le site inscrit
Npa : protection captage dans le site inscrit

EMPLACEMENTS RESERVES

- R.1 Emplacement réservé pour équipement
- R.1/8 Emplacement réservé pour voirie
Largeur de plateforme

RENSEIGNEMENTS DIVERS

- Espace boisé classé ou espace à boisier
- Espace boisé non classé (Art. L 123.1.7. du CU)
- Marge de reculement des constructions
- Art. L 123.3.1. du CU
- Zone inondable
- Site inscrit
- Secteur soumis à un aléa moyen localement élevé de feu de forêt
- Largeur de plateforme
- Habitations

Marge de recul par rapport à l'axe